



Communiqué de presse

6 mars 2007

Le 11 février 2008, les Haras nationaux ont réuni le comité de pilotage de l'artérite virale équine qui avait assuré le suivi de l'épisode de l'été 2007, afin de faire le point sur la préparation sanitaire de la saison de reproduction en 2008. « La mise en place et le bon fonctionnement d'un comité sanitaire pour la filière équine est une priorité pour les Haras nationaux. Je reste convaincu qu'il faut rester vigilant et que les Haras nationaux ont un rôle actif à jouer » a rappelé François Roche-Bruyn, directeur général des Haras nationaux.

Les évolutions de la réglementation

La période de monte peut favoriser la résurgence de l'artérite virale équine, qui peut se transmettre par les voies respiratoire et vénérienne. Le comité de suivi réunit tous les acteurs de la filière : France Galop, Le Cheval français, La Fédération nationale des courses françaises, la Fédération française d'équitation, la Société hippique française, l'Association nationale du selle français, la Fédération nationale du cheval, la Fédération française des poneys et petits chevaux, France-Trait, l'Association vétérinaire équine française, le laboratoire Frank Duncombe, le laboratoire de l'AFSSA, le Réseau d'épidémio-surveillance en pathologie équine (RESPE), le laboratoire de virologie équine Pasteur Cerba et les Haras nationaux auxquels s'ajoutent en 2008 l'Union française des poneys de sport et la Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire.

Le ministère de l'agriculture a présenté les évolutions de la réglementation pour le dépistage de l'artérite virale équine. En insémination artificielle, le dépistage des étalons devient systématique conformément aux dispositions réglementaires relatives aux agréments des centres de collecte de sperme d'équidés. Pour la reproduction naturelle, 24 associations de race imposent, dès 2008, ce dépistage. En raison des évolutions des règlements, on estime qu'environ 4 500 étalons devraient être dépistés en 2008 sur 7000 exploités, alors que seulement 400 l'étaient jusqu'à présent.

Les Haras nationaux ont présenté des données chiffrées sur l'incidence de la séropositivité (25%) et du portage viral (5%) chez les étalons nationaux, sachant que les dépistages sur les étalons privés commencent seulement et qu'on ne dispose pas encore de statistiques. La multiplication des dépistages en 2008, occasionne la mise en évidence de nouveaux étalons séropositifs dont certains se révèlent excréteurs. Tous les étalons nationaux excréteurs sont bien entendu retirés de la monte

Toutefois aucun symptôme de la maladie n'ayant été constaté depuis septembre 2007, les souches qui circulent actuellement ne paraissent donc pas pathogènes.

Une instance de veille épidémiologique

La mission de veille épidémiologique est confiée au RESPE (réseau d'épidémio-surveillance en pathologie équine), qui devient une association indépendante composée de représentants des vétérinaires et des socioprofessionnels, doit voir ses moyens d'action renforcés.

Le RESPE mettra à disposition son équipe fonctionnelle permanente, qui collectera et traitera les informations issues de l'ensemble de la filière. Le RESPE devrait ainsi pouvoir déceler plus rapidement les alertes sanitaires et en informer l'ensemble des acteurs.

Une assemblée générale constitutive se tiendra début avril, et précisera les modalités de fonctionnement. Dans l'attente de la mise en place opérationnelle du RESPE, les Haras nationaux restent missionnés pour assurer la veille et l'activation du comité de suivi sanitaire.